

Image not found or type unknown



Dirigeant d'association et insuffisance d'actif

Jurisprudence publié le **23/09/2022**, vu **1428 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Après avoir été mis en redressement et en liquidation, le dirigeant d'une structure s'est vu assigner en paiement de l'insuffisance d'actif par le liquidateur.

[Téléchargez le Guide pratique de l'association ?](#)

La cour d'appel a retenu la responsabilité du dirigeant pour avoir déclaré tardivement la cessation des paiements.

Mais pour la Cour de cassation, au vu de l'[article --L.651-2 du code de commerce](#), le jugement qui condamne le dirigeant d'une personne morale à supporter tout ou partie de l'insuffisance d'actif de celle-ci doit préciser en quoi chaque faute retenue a contribué à l'insuffisance d'actif.

En l'espèce, le passif a été constitué avant la fin du délai qu'avait le dirigeant pour déclarer une cessation de paiement (quarante-cinq jours à compter du jugement d'ouverture). La faute de gestion pour avoir par la suite déclaré la cessation de paiement hors délai ne peut donc être retenue comme ayant participé à l'insuffisance d'actif.

Guide pratique de l'association

Edition 2022



Créez et gérez facilement votre association

[Télécharger →](#)

Source : associationmodemploi.fr

Pour plus d'infos : [La responsabilité des dirigeants d'association](#)

Voir aussi notre guide : [Guide pratique de l'association 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Démission du dirigeant d'une association](#)
 - [Révoquer un dirigeant d'association](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
-
- [Un dirigeant d'association peut-il déléguer ses pouvoirs à un salarié ?](#)
 - [La rémunération des dirigeants d'association](#)
 - [Les dirigeants peuvent-ils se faire rembourser les frais engagés pour le compte de l'association ?](#)
 - [La procédure des conventions réglementées dans les associations](#)
 - [Un dirigeant d'association peut-il démissionner d'office ?](#)
 - [Démission collective des dirigeants d'une association : comment réagir ?](#)
 - [Comment révoquer le président \(ou un autre dirigeant\) d'une association ?](#)
 - [Un dirigeant d'association peut-il démissionner ?](#)
 - [Que faire en cas de décès du président ou du trésorier de l'association ?](#)

Guide pratique de l'association

- Formalités de création
- Cotisations, dons et subventions
- Assemblées générales
- Rémunération des dirigeants
- Modification des statuts et dissolution

[Télécharger mon guide ?](#)

Image not found or type unknown